



Promouvoir  
la gestion durable  
de la forêt

## Tristan-Guirec Lepoutre, Clayrton's : « PEFC réduit l'impact environnemental de nos emballages kraft »

Mis à jour le 01/07/2014 - Localisation : France



Leader français de l'emballage floral et festif, Clayrton's crée, fabrique et distribue des emballages et accessoires pour les grossistes et les fleuristes. Il est certifié PEFC depuis 2010.

### Pourquoi avoir mis en place de la certification PEFC ?

Tristan-Guirec Lepoutre : Clayrton's, PME familiale implantée à Roubaix, a mis en place la certification PEFC en juin 2010. PEFC a complété notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) engagée en 2007 et a réduit l'impact environnemental de nos emballages kraft. Aujourd'hui, Clayrton's achète 300 tonnes de kraft certifié PEFC par an, les imprime avec des encres à l'eau et les découpe. Nous avons pris le parti de maintenir toutes nos activités en France. Le kraft est pour Clayrton's la deuxième catégorie d'emballage après le plastique polypropylène. Nous commercialisons par ailleurs deux catégories de kraft : brun et blanchi.

### Quelle est la valeur ajoutée de la certification PEFC ?

Tristan-Guirec Lepoutre : La certification PEFC garantit à nos clients, des grossistes en articles pour fleuristes comme Florimat et Horti cash, mais aussi des horticulteurs, un achat responsable d'emballages kraft. Nos clients sont très sensibles à la certification PEFC et je pense qu'à terme elle deviendra incontournable. Nos emballages portent la marque PEFC et nous communiquons sur celle-ci sur nos supports de communication (catalogues, publicités, site Internet), mais aussi lors de nos échanges clients. La certification PEFC de notre gamme en kraft nous a permis d'augmenter notre chiffres d'affaires de 10% sur cette famille de produits.

### Vous avez travaillé avec Alliances (réseau d'entreprises engagées dans la RSE) et la Fédération Nationale des Fleuristes de France sur le label écologique de la fleuristerie. PEFC est-il un atout pour l'obtenir ?

Le label écologique de la fleuristerie est proposé aux fleuristes qui souhaitent se différencier par un engagement reconnu dans le développement durable. Il est attribué suite à un audit externe portant sur plusieurs critères comme la consommation d'eau, d'électricité, mais aussi l'utilisation d'emballages certifiés PEFC. Ainsi les fleuristes qui utilisent du kraft certifié PEFC bénéficient d'un barème de points plus important. Lancé en janvier 2013, cet éco-label récompense aujourd'hui dix fleuristes. Il invite l'ensemble de la profession à s'engager et à œuvrer pour un retour aux sources du métier de fleuriste.

